

SIVOS DE FORGES ET LA GRANDE PAROISSE

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025 SIVOS DE FORGES ET DE LA GRANDE PAROISSE

Séance du 18 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil d'Administration du SIVOS de Forges et La Grande Paroisse, se sont réunis à la Mairie de La Grande Paroisse sur la convocation de Monsieur LEDOUX Emmanuel, Président.

Présents : Quorum atteint : M Emmanuel LEDOUX Mmes Dominique MICHOT, Laurence SIMON, Adeline SALGUEIRO VIDAL , Danièle MARTINET-CONTANT, Solène HEITZMANN, M Christophe MOUETTE, M Dimitri ARNOULD.

3 Absents excusés : Mmes Mélanie SAGNA,. Mme Christina QUERMELIN représentée par Mme Adeline SALGUEIRO VIDAL. Mme Isabelle MALTAVERNE représentée par Mme Laurence SIMON.

Secrétaire de séance : Mme Laurence SIMON.

Mme Solène HEITZMANN est arrivée à 19h05

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2025.
2. Autoriser de passer des écritures en investissement avant le vote du budget primitif 2026.
3. Suppression de 3 postes d'adjoints d'animation principal de 2 ème classe.
4. Attribution des marchés d'assurances.
5. Attribution des marchés des photocopieurs.
6. Affaires et questions diverses.
 - Synthèse du RSU 2024
 - Rapport d'activités 2024

1. Approbation du conseil Syndical du 30 septembre 2025

Le Président demande aux conseillers, si des observations sont à formuler sur le procès-verbal du 30 septembre.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Autoriser de passer des écritures en investissement avant le vote du budget primitif 2026.

Il vous ait demandé d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026, dans les limites de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette :

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :

- Compte 2051 – Concessions et droits similaires 225 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :

- Compte 2131 : Bâtiments publics 10 900 €
- Compte 2183 : Matériel informatique 1 000 €
- Compte 2184 : Matériel de bureau et Mobilier 425 €
- Compte 2188 : Autres immobilisations corporelles 4 875 €

Chapitre 23 – Immobilisations en cours :

- Compte 231 : Immobilisations corporelles en cours 2 100 €

Les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026, dans les limites de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette comme ci-dessus

3. Suppression de 3 postes d'adjoints d'animation principal de 2 ème classe.

Il vous ait demandé de supprimer 3 postes d'animation principal de 2 -ème classe.

Le conseil administratif décide la suppression de 3 postes d'adjoints d'animation principal.

M Ledoux Emmanuel donne la parole à Mme Lagneau Véronique qui explique que sur les 3 postes deux agents ont quitté la fonction publique territoriale.

Un agent qui n'est plus dans ce grade.

4. Attribution des marchés d'assurances.

Monsieur le Président présente la liste des marchés passés en 2025.

Objet	Attributaires	Montant €/Hors taxe
MARCHES TRAVAUX - FOURNITURES - SERVICES INFERIEURS à 40 000 EUROS HT :		
Néant		
MARCHES TRAVAUX - FOURNITURES - SERVICES DE 40 000 à 89 999,99 EUROS HT :		
Néant		
MARCHES TRAVAUX - FOURNITURES - SERVICES DE 90 000 à 220 999,99 EUROS HT :		
Marché 2025-007 : SERVICES D'ASSURANCES	Lot n°2 « Risques statutaires du personnel » : GROUPAMA PVL	22 453,27€
	Lot n°3 « Protection juridique des agents et des élus » : SMACL Assurances	664,35€
MARCHES FOURNITURES - SERVICES SUPERIEUR à 221 000 EUROS HT :		
Néant		
MARCHES TRAVAUX DE 90 000 à 5 337 999 EUROS HT :		
Néant		
MARCHES TRAVAUX SUPERIEUR à 5 338 000 EUROS HT :		
Néant		

La présente consultation a pour objet la prestation de service d'assurances pour les besoins de le SIVOS de Forges et La Grande-Paroisse.

Cette prestation fait l'objet de quatre (4) lots séparés :

Lot 1 : « Dommages aux biens et risques annexes ».

Lot 2 : « Risques statutaires du personnel ».

Lot 3 : « Protection juridique des agents et des élus ».

Lot 4 : « Responsabilité civile ».

Un avis d'appel à la concurrence a été publié sur le site internet de la Mairie le 21 novembre 2025 et sur le site Marchésonline.com le 22 novembre 2025 avec une date limite de réception des offres au 15 décembre 2025 à 12h00.

Le comité technique s'est réuni le 15 décembre 2025 à 15h30 pour procéder à l'ouverture des plis et à l'attribution des quatre lots.

Les lots n°1 « Bâtiments » et n°4 « Responsabilité civile » n'ont pas eu de réponse et sont déclarés infructueux. Il est décidé de lancer une consultation hors-marché pour un an auprès des sociétés Groupama PVL et SMACL afin d'être couvert. L'offre la plus économiquement avantageuse sera retenue.

Pour le lot n°2 « Risques statutaires du personnel » le comité technique a choisi la société Groupama PVL, 1 bis avenue du Docteur Tenine - CS90064 - 92184 ANTHONY Cedex.

Pour le lot n°3 « Protection juridique des agents et des élus » le comité technique a choisi la société SMACL Assurances - 141 avenue Salvador Allende - CS20000 - 79031 NIORT Cedex 9.

Le conseil administratif a voté à l'unanimité l'attribution des marchés d'assurance.

5. Attribution des marchés photocopieurs

Le marché est infructueux

6. Affaires et questions diverses.

- Synthèse RSU
- Rapport d'activités 2024

Les élus n'ayant plus aucune question, le conseil administratif est clos à 19h08

Le secrétaire de séance
Mme Laurence SIMON



Président du SIVOS
M Emmanuel LEDOUX

